

Communiqué de presse

Le Parc national signe un partenariat avec les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Gard et de la Lozère

Le 15 novembre, la séance du conseil d'administration du Parc a été clôturée par la signature d'une convention entre l'établissement public du Parc et la Maison de la Nature et de l'Environnement - Réseau Éducation Nature Environnement du Gard (MNE RENE 30) et le Réseau d'Éducation à l'Environnement de Lozère (RÉEL 48). L'objectif étant d'officialiser et de renforcer le partenariat engagé depuis plusieurs années entre les 3 structures.

Des collaborations en faveur de la sensibilisation à la biodiversité ont été réalisées par les 3 structures depuis de nombreuses années. Elles ont prioritairement porté sur la réalisation d'animations dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ou encore l'accompagnement des aires éducatives, ce dispositif qui permet aux élèves de gérer un petit espace à proximité de leur école. La labellisation de la MNE 30 et du Réel 48 en tant que Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) en 2019 permet d'entrevoir de nouvelles perspectives de collaboration en matière d'éducation au développement durable et de mobilisation citoyenne.

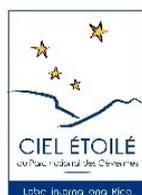
Cette convention permet de dessiner un cadre afin de définir chaque année les actions à programmer dans un souci de complémentarité et dans le respect des valeurs communes de chaque structure.

« La signature de cette convention et les nombreuses actions qui, dans l'avenir en découleront, contribueront, nous n'en doutons pas, à l'éveil de ces consciences et à une plus forte implication de tous »

en faveur de la préservation de notre territoire commun, de notre patrimoine commun », a déclaré le président du Parc, Stéphan Maurin.

Les partenaires souhaitent s'engager ensemble sur les actions suivantes :

- Les outils pédagogiques développés et/ou accompagnés par les partenaires et qui ont vocation à être utilisés à l'échelle du territoire feront l'objet de temps de présentation.
- L'outil du Parc national « Anim'malle », une base de données regroupant les animations proposées par les agents, ainsi que les supports pédagogiques associés, sera transmis au CPIE48 qui en assurera l'adaptation aux regards de ses besoins.
- Les CPIE sont partenaires associés du projet Polliniz'Acteurs II. Ce programme cible en particulier les agriculteurs et les élus. Ces dernières années, le Parc national a accompagné et soutenu de nombreuses actions sur ce sujet et poursuivra des actions en ce sens.
- Concernant les espaces naturels sensibles (ENS), en particulier sur le territoire de la Lozère, la réalisation de livrets et la mise en œuvre d'action de sensibilisation feront l'objet de partage d'information et d'échange en amont, afin de favoriser une mise en cohérence des différents dispositifs portés par les partenaires sur ces espaces.
- Les CPIE seront informés et associés à l'organisation des prochaines rencontres du groupe « pédagogie » des réserves de Biosphère qui pourraient s'organiser sur le territoire du Parc. La mobilisation citoyenne en faveur de la transition écologique et en particulier celle des jeunes générations seront au cœur des échanges.
- Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs touristiques engagés dans la marque *Esprit Parc national*, l'établissement public souhaite inviter les bénéficiaires à réduire leurs consommations énergétiques. Dans cette perspective, le Parc s'appuierait sur les compétences complémentaires des 2 CPIE.
- Dans le cadre du déploiement des « Aires Éducatives » dans les écoles, les CPIE proposeront aux structures accompagnatrices potentielles, un temps d'échange, de co-formation et d'acculturation au dispositif afin d'améliorer l'accompagnement des animateurs dans ces projets.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières